



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2024-005

OBJET : AVENANT N°1 PROLONGATION DU CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DU PARC IMPRESSION JUSQU'AU 30 JUIN 2024 AVEC LA SOCIÉTÉ SIGEC.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de janvier ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2018/051 du 22 mai 2018 concernant le contrat de maintenance pluriannuel avec mise en location d'un parc de photocopieurs pour une durée de cinq, arrivé à échéance ;

Considérant la nécessité de maintenir le bon fonctionnement des services avant la conclusion d'un nouveau marché ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE VALIDER l'avenant n°1 de prolongation du contrat de maintenance du parc photocopieurs avec la société SIGEC 9 rue Chatillon 25480 ÉCOLE VALENTIN jusqu'au 30 juin 2024.

ARTICLE 2 : DE SIGNER cet avenant n°1 selon les mêmes conditions que le marché initial comme stipulé dans l'avenant joint à la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal 2024 de la commune.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 25 JAN. 2024
et publié, affiché ou
notifié le 25 JAN. 2024
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU



ENTRE LE CLIENT

Société : Mairie de Torcy
Représentée par : Philippe PIGEAU, Le Maire

ET

SIGEC SA
Représentée par : BRANCHE Morgan

AVENANT AU CONTRAT

D18062103

CLIENT

41 Torcy

DATE D'EFFET

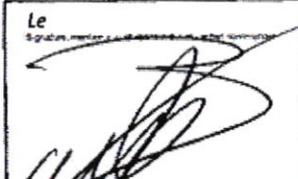
26 / 11 / 2023

Par cet Avenant la Société Sigec prolonge les
contrats de location et de maintenance du parc
d'impression jusqu'au 1^{er} juillet 2024.
Dans les mêmes conditions tarifaires qu'actuellement.

POUR SIGEC

Nom : BRANCHE
Prénom : Morgan
Qualité : Chef des ventes

Le
Signature, mention et date de la signature, et date de la signature



POUR LE CLIENT

Nom : PIGEAU
Prénom : Philippe
Qualité : Maire

Le 14 DEC. 2023

